

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2016

Décision modificative n°1 du budget communal

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il n'a pas été prévu suffisamment de crédit pour les travaux du Centre d'accueil. Il convient donc d'effectuer la modification suivante sur le budget communal :

Dépenses d'investissement :

Opération 219 Centre d'accueil – Article 2313 Travaux	+ 20 000€
Non affecté – Article 21311	- 20 000€

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Un travail de perspectives financières est actuellement en cours pour évaluer nos capacités d'investissements pour les 10 prochaines années. Ce travail sera présenté en commission finances d'abord puis au conseil municipal.

Contrat groupe pour l'assurance statutaire

Ce point sera revu au mois de novembre.

Révision des tarifs et des règlements des salles

- Salle associative : Les tarifs ne sont pas modifiés mais une caution de 40€ sera demandée aux associations qui utilisent la salle pour des « réunions » à titre gratuit.
- Salle Marius Deal : pas de modification de tarifs, ni de règlement
- Salle des fêtes : pas de modification de tarifs, ni de règlements

Travaux du village

La route de bordeaux est de nouveau ouverte à la circulation. Les derniers travaux seront terminés courant octobre comme prévu. Les plantations se feront soit en novembre si le sol n'est pas trop sec, soit en mars.

Attention, les élus ont remarqués que les jeunes faisaient du vélo sur les nouvelles bordures et murets.

Cela risque d'occasionner des dégâts et des accidents. **Il faudra donc rappeler aux parents d'interdire cette pratique à leurs enfants sans quoi, les vélos seront confisqués.**

Subvention accordée à l'OGEC

Comme chaque année, l'OGEC a demandé à la commune une subvention de 20 000€ pour couvrir leurs dépenses de cette fin d'année 2016.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Modification du tableau des effectifs de la commune

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il a été demandé à Jean-Pierre FAYOLLE de modifier son contrat pour passer à temps complet. Il a accepté. Il convient donc de modifier le tableau des effectifs de la commune afin d'ouvrir un poste d'agent technique à temps complet.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Financement des frais de transport pour la classe verte de l'école

L'école a demandé à la commune s'il était possible de financer le transport pour la classe verte des classes de CE1-CE2 pour un montant de 550€. Le conseil accepte à l'unanimité.

Points divers :

- o La commune a fait une offre de 20 000€ à l'OPAC pour racheter le local coiffure. L'OPAC souhaite céder le local à 23 000€. Le conseil décide de maintenir son offre à 20 000€.
- o Les élus souhaitent connaître l'état d'avancement du dossier de la nouvelle station d'épuration par la communauté de communes. Monsieur le Maire explique que lorsque les

derniers problèmes liés à l'achat du terrain seront réglés, plusieurs études seront réalisées (relevés topographiques,...). Ils espèrent pouvoir lancer les travaux en 2018. Pour rappel, l'achat du foncier et les travaux d'accès seront à la charge de la commune, la station en elle-même sera financée par la Communauté de Communes.

- Il est demandé s'il sera possible de rajouter des conteneurs poubelles au lotissement du panorama. Monsieur le Maire informe le conseil que la communauté de communes va en commander.
- Marie Dominique CHEVRON informe le conseil municipal que l'office du tourisme organise une cueillette de champignons sur la commune le 26 octobre à 14H. Il est possible de se renseigner à l'office du tourisme.
- Marie-Dominique CHEVRON informe également que l'office du tourisme souhaite que chaque commune présente un « homme extraordinaire » de son village. Il faudra donc y réfléchir.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 3 NOVEMBRE